



Les Écologistes  
HAUTS-DE-FRANCE

# COMMUNIQUE DE PRESSE

## LES ÉCOLOGISTES HAUTS-DE-FRANCE



@EcologistesHDF

### Victoire de la délégation écologiste : adoption de la motion contre l'ISDD d'Hersin-Coupigny

21 novembre 2024

Le Conseil régional des Hauts-de-France, réuni en séance plénière ce 21 novembre 2024, a adopté à la majorité une motion déposée par la délégation écologiste, affirmant son opposition ferme au projet d'Installation de Stockage de Déchets Dangereux (ISDD) porté par SARPI Véolia à Hersin-Coupigny (62).

#### Un projet controversé rejeté par la population locale

Ce projet prévoit la création d'un site de stockage de déchets dangereux répartis sur 22 hectares, et pouvant accueillir jusqu'à 100 000 tonnes de déchets par an. Destiné principalement à traiter les déchets dangereux des Hauts-de-France, ce projet suscite une vive opposition de la population locale. Les consultations publiques menées en 2022 ont révélé un rejet massif de la part des habitants, soutenus par les maires de Hersin-Coupigny, Barlin, Fresnicourt et Servins, ainsi que par le collectif citoyen ACIDDH. Les manifestations de février 2022 et d'octobre 2024, réunissant respectivement 500 et 400 personnes, témoignent de cette mobilisation.

#### Des risques environnementaux et sanitaires majeurs

La motion adoptée met en lumière les risques considérables que ce projet fait peser sur un territoire déjà fortement impacté par les activités minières et industrielles :

1. **Une injustice environnementale** : Hersin-Coupigny subit déjà la présence de nombreuses infrastructures polluantes (décharge de déchets non dangereux, usine d'enrobés, usine SCORI) bénéficiant parfois de dérogations pour dépasser les seuils réglementaires de pollution.
2. **Des dangers pour la santé publique** : La proximité immédiate avec des habitations et des écoles soulève des inquiétudes quant à la pollution de l'air, de l'eau et des sols dans une zone urbaine dense.
3. **Un déni de l'acceptabilité citoyenne** : Malgré le rejet clair exprimé lors des consultations publiques et l'opposition déjà votée par le Conseil régional en 2022, le projet continue d'avancer.

Délégation écologiste  
Groupe "Pour le climat, pour l'emploi"  
Conseil régional des Hauts-de-France  
151 avenue du Président Hoover

Contact presse : [ecologistes@hautsdefrance.fr](mailto:ecologistes@hautsdefrance.fr) - tel. 03.74.27.56.32



Les Écologistes  
HAUTS-DE-FRANCE

# COMMUNIQUE DE PRESSE

## LES ÉCOLOGISTES HAUTS-DE-FRANCE



@EcologistesHDF

### Un appel à des solutions alternatives

En tant que chef de file du Schéma régional d'aménagement (SRADDET) et des plans de prévention et de gestion des déchets (PRPGD), le Conseil régional a réaffirmé sa responsabilité de garantir un aménagement équilibré et équitable. Par cette motion, il appelle le préfet à renoncer au projet d'Hersin-Coupigny et à privilégier des solutions respectueuses des territoires et de leurs habitants.

Enfin, le Conseil régional s'engage dans une démarche proactive en demandant à l'État le lancement d'une étude de faisabilité pour identifier un site alternatif en dehors des zones déjà exposées du bassin minier, afin de répondre aux besoins régionaux tout en limitant les impacts environnementaux et sociaux.

**La délégation écologiste au Conseil régional des Hauts-de-France.**

Délégation écologiste  
Groupe "Pour le climat, pour l'emploi"  
Conseil régional des Hauts-de-France  
151 avenue du Président Hoover

Contact presse : [ecologistes@hautsdefrance.fr](mailto:ecologistes@hautsdefrance.fr) - tel. 03.74.27.56.32